

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation
Formation conduisant à un diplôme
conférant le grade de master

Diplôme d'état de sage-femme

- Université d'Angers - UA

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Evaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Santé

Établissement déposant : Université d'Angers - UA

Établissement(s) cohabilité(s) :

Le Diplôme de formation approfondie (DFA) des études en maïeutique a pour objectif de former les futurs professionnels sages-femmes. Ce 2^{ème} cycle fait suite au premier (DFG, diplôme de formation générale) qui confère le grade de licence.

Le DFA comprend deux années (M1 et M2) de formation répartis en quatre semestres (S1 à S4), valide le niveau master, et donne droit au Diplôme d'état de sage-femme. Le DFA est centré sur la démarche diagnostique, l'évaluation pronostique et la prise en charge thérapeutique en intégrant l'apprentissage des « savoir », « savoir-faire » et « savoir-être ».

L'enseignement se répartit en enseignements théoriques et en stages pratiques. Le passage d'une année à l'autre nécessite la validation de toutes les unités d'enseignement (UE). L'examen final comprend des épreuves orales, écrites ainsi que des épreuves cliniques et la soutenance d'un mémoire.

Synthèse de l'évaluation

Le DFA en maïeutique est une formation dont le fonctionnement et l'organisation sont classiques, avec un programme pédagogique clair. Les étudiants bénéficient d'un parcours de formation et d'un suivi personnalisés grâce à un encadrement étoffé. Le recours important aux outils pédagogiques de simulation doit être souligné. En revanche, il est regrettable que des données détaillées sur les résultats des étudiants et sur l'insertion des diplômés n'aient pas été fournies.

Les liens, pour ne pas dire l'intégration, avec l'UFR (unité de formation et de recherche) médecine sont très insuffisants, ce qui retentit sur l'organisation, les modalités de l'enseignement et la promotion de la recherche. Au sein du CHRU (centre hospitalier régional universitaire) d'Angers, la formation de maïeutique est assimilée aux instituts de formation paramédicaux. Enfin, il convient de noter que le manque de données disponibles dans le dossier fourni rend difficile une appréciation approfondie de cette formation.

Points forts :

- Programme de formation clair.
- Parcours de formation et suivi personnalisés grâce au nombre élevé d'encadrants.

Points faibles :

- Manque patent de données dans le dossier fourni pour permettre une évaluation dans de bonnes conditions.
- Intégration très limitée à l'UFR médecine et difficultés de faire ressortir une discipline médicale de cette formation assimilée aux instituts paramédicaux du CHRU.

Conclusions :

Cette formation correspond à une petite structure à l'encadrement étoffé qui offre aux étudiants un suivi personnalisé et prend en compte les débouchés professionnels. Toutefois, une démarche d'universitarisation permettrait la mutualisation d'enseignements, l'intégration universitaire et la reconnaissance en tant que formation de niveau universitaire.

OBJECTIFS DE LA FORMATION ET MODALITES PEDAGOGIQUES	
<p>1- Structure générale et modalités pédagogiques</p>	<p>La formation dispose d'un programme clair avec une bonne présentation de ses objectifs.</p> <p>Les modalités des stages et leur évaluation sont bien exposées : cours magistraux (CM), travaux dirigés (TD), stages cliniques et réalisation d'un mémoire de recherche. L'organisation se déroule en quatre semestres.</p> <p>Le passage de 1^{ère} en 2^{ème} année impose d'avoir tout validé et le redoublement impose de revalider l'ensemble des UE.</p> <p>La formation en maïeutique d'Angers présente quelques points originaux et intéressants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - deux UE optionnelles : TD d'initiation à la recherche et UE Projet professionnel. - en fin de M1, les étudiants personnalisent leur parcours selon quatre options possibles et choisissent entre quatre parcours : recherche, humanitaire, ambulatoire ou hospitalier. Ce choix détermine le stage optionnel en M2. <p>A noter que la formation par simulation est conséquente.</p> <p>Il existe une politique dynamique d'ouverture de la formation à l'exercice en cabinet libéral.</p>
<p>2- Mutualisations et acquisition des compétences additionnelles</p>	<p>La mutualisation des enseignements avec d'autres formations universitaire est très peu développée en dehors de l'informatique, de l'anglais et de la recherche.</p> <p>L'aide à s'inscrire dans un parcours recherche semble réelle avec un stage recherche en M2 et un mémoire orienté et validé par un PU-PH (professeur des universités - praticien hospitalier).</p> <p>A côté de la recherche, d'autre parcours professionnels sont proposés : humanitaire, ambulatoire ou hospitalier.</p>
<p>3- Politique des stages</p>	<p>Pour les stages longs, un portfolio est proposé comme outils de suivi et d'évaluation.</p> <p>Les stages représentent une partie importante de la formation en 1^{ère} année du 2^{ème} cycle (24 ECTS (european credit transfert system) sur 60).</p> <p>La convention et la chartre pour les terrains de stage sont bien développées et l'évaluation tant clinique que par le carnet de stage est satisfaisante.</p>
POSITIONNEMENT DANS L'ENVIRONNEMENT SCIENTIFIQUE ET SOCIO-ECONOMICO-CULTUREL	
<p>4- Positionnement de la formation</p>	<p>Le DFA de maïeutique est intégré au pool des écoles paramédicales du CHRU d'Angers et elle est financée par la région. Sa lisibilité universitaire en est ainsi grandement détériorée.</p> <p>Les relations entre cette formation et les laboratoires de recherche ou les écoles doctorales de l'université ne sont pas décrites. A noter l'existence de l'UE optionnelle TD d'initiation à la recherche (<i>cf supra</i>).</p> <p>Les soutenances de mémoire sont fixées en un seul temps de la formation ce qui ne permet pas une soutenance au fil de l'eau.</p> <p>L'environnement professionnel d'Angers laisse augurer d'une augmentation du nombre de sages-femmes libérales avec incidemment la nécessité croissante de formation à ce mode d'exercice. En ce sens, la volonté de valider des maitres de stage en libéral est certainement utile.</p>
<p>5- Partenariats</p>	<p>Les partenariats avec Nantes et les autres écoles du grand ouest semblent très limités.</p> <p>On ne dispose d'aucun renseignement sur d'éventuels liens avec l'UFR santé ni avec d'autres entités universitaires, hormis une référence au master <i>Sciences, ingénierie et management de la santé</i>.</p>

INSERTION PROFESSIONNELLE ET POURSUITE D'ETUDES	
6- Eléments concernant la poursuite d'études et l'insertion professionnelle	Aucune donnée n'est fournie sur les résultats des années antérieures ni sur l'insertion professionnelle des promotions sortantes.
PILOTAGE DE LA FORMATION	
7- Eléments du pilotage	<p>L'encadrement (cinq sages-femmes, une directrice, soit une encadrante pour 18 étudiants) est étoffé. La constitution des équipes pédagogiques ainsi que leurs rôles n'appellent pas de commentaire particulier car elles sont sur le modèle de celles des autres établissements.</p> <p>Les moyens administratifs sont d'un emploi temps plein (ETP) de secrétaire.</p> <p>Il n'y a pas de conseil de perfectionnement. La formation fonctionne toujours avec un conseil technique et un directeur technique et d'enseignement (président des jurys). Ce conseil technique se réunit une fois par an sous la présidence du DGARS (directeur général de l'agence régionale de santé), ou de son représentant. La composition des jurys n'appelle pas de remarque.</p> <p>L'évaluation se fait par semestre. La semestrialisation paraît cependant mal comprise en termes d'ECTS, et varie selon les documents disponibles : 34 ECTS en S1, 32 ECTS en S2, 27 ECTS en S3, 33 ECTS en S4 (au lieu de 30 ECTS par semestre), validation du mémoire à 4 ou 5 ECTS selon les documents (guide du mémoire, grille d'évaluation, modalités de contrôle des connaissances en M2). Ces différences pourraient traduire une mauvaise appropriation du système LMD (licence-master-doctorat).</p> <p>La présidence de jury de mémoire est assurée par un PU-PH.</p> <p>On ne dispose pas de renseignements détaillés sur l'évaluation des stages et enseignements par les étudiants.</p> <p>On ne dispose d'aucune information sur la mise en œuvre de l'autoévaluation.</p>
BILAN DES EFFECTIFS ET DU SUIVI DES ETUDIANTS	
8- Effectifs et suivi	<p>Les effectifs sont stables (23 et 24 inscrits en M1 pour les deux dernières promotions).</p> <p>On ne dispose pas d'information sur leur devenir ni sur les étudiants entrants via la passerelle.</p>

Observations de l'établissement

Evaluation des formations

Observations de l'Université d'Angers

L'université d'Angers ne souhaite pas formuler d'observation particulière pour ces évaluations :

- Grade de licence : DFG Maieutique S3LG170012166
- Grade de licence : DFG Sciences pharmaceutiques S3LG170012165
- Grade de Master : DFA Maieutique S3MG170012169

Le 4 juillet 2016

Christian ROBLEDO

Président de l'Université d'ANGERS

